

## Rattrapage universitaire

Par **Alizée**, le **06/06/2022** à **08:55**

Bonjour

J'ai passé mes 2 semestres et j'ai obtenu 8,31 de moyenne donc 9,331 au premier semestre et 8,32 au second semestre que ce passe t il?

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/06/2022** à **11:17**

Bonjour

Je précise que chaque Université a son propre règlement d'examen.  
La seule certitude c'est que vous allez passer par la case rattrapage.

Dans ma fac, le principe est que les étudiants ne repassent que les matières non validées des unités non validées.

Mais comme je le disais chaque fac a son propre règlement. Il faut vous mettre en rapport avec la scolarité afin de savoir quelles sont les matières que vous devrez repasser.

N'hésitez pas à venir sur le forum si vous avez besoin d'aide lors de vos révisions.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/06/2022** à **11:52**

Il y a trois solutions à l'issue du rattrapage :

- Soit vous parvenez à obtenir la moyenne aux deux semestres. Dans ce cas vous passez à l'année supérieure.
- Soit vous ne validez qu'un semestre. Dans ce cas, s'il n'y a pas de compensation, vous serez certainement AJAC, c'est-à-dire que vous passez à l'année supérieure tout en devant repasser les matières que vous n'avez pas validé.
- Soit vous ne validez aucun semestre. Dans ce cas, vous redoublez.